



Jeudi 4 décembre 2014

Élection pour le Comité Technique de la DDTdu Gers Votez FSU

Bilan de notre mandat précédent au CT de la DDT 32

Au cours du mandat précédent, nous nous sommes attaché/es à défendre les intérêts de l'ensemble des agents, qu'ils soient « Agriculture » ou « ex-Equipement », syndiqué/es et non syndiqué/es. Nous avons recherché des prises de positions communes intersyndicales, chaque fois que possible.

Conformément à nos engagements, nous avons mis en place une procédure d'information et de recueil de vos réactions et contributions en amont de chaque CT, afin d'être en mesure de les y relayer.

A de nombreuses reprises, nous sommes intervenu/es afin de maintenir et améliorer les mesures acquises sur l'organisation du temps et du travail. Nous avons veillé à ce que l'administration n'instaure pas des dispositions plus contraignantes que celles prévues par les textes.

Nous avons défendu la présence territoriale, avec ses implantations. Nous avons veillé à ce que les agents ne soient pas pénalisés/es par les modifications d'organisation et leurs conséquences.

En coordination avec nos représentant/es à l'échelon national, nous avons défendu l'action sociale dans l'ensemble des instances de nos ministères, ainsi que la place et le rôle de nos mutuelles.

Le Comité Technique : un cadre de concertation déterminant au sein de notre DDT

Le Comité Technique, présidé par le directeur, est consulté sur toute question concernant l'organisation et le fonctionnement des services (missions, effectifs, emplois, compétences, moyens de fonctionnement). La FSU y porte les revendications de l'ensemble des personnels et interpelle la direction chaque fois que nécessaire.

Désormais les représentant/es du personnel au Comité Technique disposent de pouvoirs accrus : la direction ne peut plus passer outre un avis défavorable unanime de l'ensemble des représentant/es du personnel. Même si l'administration peut reconvoquer le comité et passer en force, ce pouvoir de blocage donne aux syndicats un délai pour appeler les agents à se mobiliser et contrer des projets inacceptables.

A la FSU, nous refusons que les CT et les CHSCT* ne soient que des chambres d'enregistrement des décisions de la direction. Le dialogue social ne se réduit pas qu'à l'expression des attentes. Il doit permettre de trouver des solutions acceptées par l'ensemble des agents, sous leur contrôle.

Nous réaffirmons notre engagement, au service de tou/tes, en toute indépendance, sans compromission ni clientélisme.

* Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Vos candidat/es FSU

- 1- Philippe Espinasse..... IEDT
- 2- Dominique Budelot..... SG/AJ
- 3- Denis Comenge UT Nord
- 4- Marguerite-Marie Xuereb..... SHART/CD
- 5- Gilles Cussonneau SHART/SR
- 6- Muriel Lannes SAD
- 7- Francis Semezies UT Sud
- 8- Flora Fournier SHART/SR
- 9- Michel Granada UT Nord
- 10- Roselyne Bordes SHART/H
- 11- Frédérique Heulot..... STP/ADS
- 12- Françoise Capdecombe..... SG/AJ



Le 4 décembre 2014 :
Pour votre CAP ou votre CCP,
pour le CT de votre ministère,
**et, pour le Comité Technique
de la DDT 32,
votez FSU**

ni compromission, ni résignation !
le 4 déc je vote FSU
aux Comités Techniques, CAP, CCP

Pour la première fois des élections générales

Tous les agents des trois fonctions publiques (État, Territoriale, Hospitalière) vont voter le même jour pour leurs Comités Techniques ministériels, les CT de leurs services ou établissements publics, CAP*, CCP**. Ce vote établira la représentativité des syndicats.

Voter pour la FSU, c'est affirmer la nécessité d'une d'action syndicale déterminée et unitaire, pour défendre les intérêts de l'ensemble des agents, tant au niveau local que dans nos ministères, comme dans l'ensemble de la fonction publique.

Votre vote pour le Comité Technique déterminera également la composition d'instances importantes pour notre collectif de travail : Comité Local d'Action Sociale (CLAS), Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)...

* Commission Administrative Paritaire ** Commission de Concertation Paritaire

Nos revendications

Lutter contre la pression à la baisse des effectifs, la réduction permanente des missions publiques, le chantage et l'individualisation, armes concrètes du management imposé d'en haut !

Gagner des droits nouveaux, faire évoluer les statuts dès lors qu'il s'agit d'élargir les possibilités de progression professionnelle des personnels, avec le double souci du respect de l'égalité et de la reconnaissance des qualifications !

La FSU revendique :

- des emplois publics statutaires et la titularisation de tou/tes les contractuel/les et non titulaires dans de bonnes conditions.
- des conditions de travail dignes et respectueuses pour toutes et tous.
- la fin du gel du point d'indice, un salaire minimum à 1700 euros brut et une reconstruction des grilles indiciaires pour toutes les catégories à partir de la catégorie C, grille salariale la plus basse.
- la reconnaissance des qualifications, des compétences et de véritables déroulements de carrières tout au long de la vie professionnelle.
- des mesures concrètes pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Il faut redonner du sens à nos missions

Nous refusons la profonde déstabilisation du service public par l'idéologie du « tout marché », ainsi que les vagues successives de réorganisation des services qui font de la compétition et de la concurrence les clefs de voûte du management des hommes et des femmes, au détriment des missions et des conditions de travail.

L'abandon des missions d'ADS et de l'ATESAT a marqué un nouveau désengagement de l'Etat, au détriment des communes. Il a constitué un véritable « plan social » ministériel avec la suppression des missions de plusieurs milliers d'agents.

La réforme des collectivités territoriales, si elle est adoptée, entraînera la fin des DRAAF et des DREAL des régions supprimées, avec toutes les conséquences que l'on a connues lors des suppressions des implantations territoriales. Quant aux directions départementales, comment croire en l'assurance de leur maintien sur des périmètres jugés obsolètes pour les conseils généraux ?

Cette politique a abouti à la déstructuration des services, à la destruction des emplois de nos ministères, à la rupture de l'égalité des territoires et, pour les usagers, à la fin des services de proximité de l'Etat.

Au comité technique, comme à tous les niveaux, vos représentant/es FSU défendront un service public de l'Etat au plus près des usagers et garant de l'intérêt général. Un service public respectueux des agents, des citoyen/nes et des collectivités, assurant l'égalité de tou/tes, le développement des solidarités sociales et la protection de l'environnement.